

0000 04



# MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 059-215902073-20230310-04\_2023-DE

S<sup>2</sup>LOW

## OBJET :

DEMANDE DE  
SUBVENTION  
DOTATION  
D'EQUIPEMENT DES  
TERRITOIRES RURAUX  
2023

OPÉRATION «  
TRAVAUX DE  
REQUALIFICATION DU  
CENTRE VILLE  
D'ESCAUTPONT /  
PHASE 1 –  
RESTRUCTURATION  
DE LA PLACE ROGER  
SALENGRO / PHASE 3 –  
TRAVAUX DE  
RÉFECTION DE LA  
RUE HENRI DURRE »

PLAN DE  
FINANCEMENT  
PREVISIONNEL HORS  
TAXES

Date de la convocation  
Le 17 février 2023

Nombre de conseillers en  
exercice : 26

Délibération rendue exécutoire  
transmise en Sous-Préfecture le

10 mars 2023  
publiée ou notifiée le

11 mars 2023  
Document certifié conforme,  
Le Maire,



## REPUBLIQUE FRANCAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 25 FEVRIER 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vingt Cinq Février à Neuf heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mme Annie NOTELET, M. Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (Quitte la séance à 10h55), M. Daniel HERLAUD, M. Didier MARMIGNON, Mmes Monique PASSET, M. Cédric LATOUCHE, Mme Virginie BERNUS (Quitte la séance à 10h22)

Excusés : M. Patrick LATOUCHE (Pouvoir à M. Didier MARMIGNON), Mmes Catherine ROLY-EL HIBA (Pouvoir à Mme Sylviane DEBOSZ), Nathalie DELHAYE-REVEL (Pouvoir à Mme Monique PASSET), Patricia DURIEUX (Pouvoir à M. Jean-Luc BULENS à partir de 10h55), Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Sandrine PONCHANT-CODET (Pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), M. Romuald CHANTREL (Pouvoir à M. Michel RENARD), M. Benjamin LECLERCQ (Pouvoir à M. Cédric LATOUCHE), Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY), Tiffanie SURIA (Pouvoir à M. Jean-Luc FRERE).

Absents : Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances : Mme Monique PASSET, M. Cédric LATOUCHE.

Madame le Maire donne lecture du cadre juridico-administratif ;

VU la Circulaire Préfectorale en date du 05 Décembre 2022 concernant la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Instructions relatives à la programmation 2023.

0000 04

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 059-215902073-20230310-04\_2023-DE



Elle rappelle au Conseil Municipal :

- Que dans le cadre de sa politique de redynamisation de son Centre Bourg, la Commune a :
  - En 2017, entrepris des travaux d'aménagement sur une partie de la Rue Henri Durre (allant du Monument aux Morts jusque l'Ecole Maternelle « CENTRE »).
  - En 2021, réalisé des travaux concernant la mise en place du génie civil de téléphonie, de la fibre et de l'éclairage public – Rue Adolphe Wagret.
  - En 2022, exécuté des travaux de réaménagement de la Rue Adolphe Wagret.
  
- Que dans la continuité du point exposé ci-dessus, l'opération « **TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE D'ESCAUTPONT / PHASE 1 – RESTRUCTURATION DE LA PLACE ROGER SALENGRO / PHASE 3 – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE HENRI DURRE** » a fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR, programmation pour l'année 2023.

Conformément à la circulaire préfectorale du 5 décembre 2022 concernant la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – Instructions relatives à la programmation 2023 », le projet précité est susceptible de bénéficier d'un taux de subvention compris entre 20 % et 30 %.

Madame le Maire explique que compte tenu du coût prévisionnel d'objectif global de cette opération (656 865,44 € HT), la Commune a présenté un dossier de demande de subvention D.E.T.R 2023 à hauteur de 30 %, soit 197 059,63 € HT, soit le plan de financement suivant :

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL HORS TAXES EN EUROS

DEPENSES EN EUROS	MONTANT	RECETTES EN EUROS	MONTANT
Travaux préparatoires	28 750,00 €	D.E.T.R 2023 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) – 30 %	197 059,63 €
Terrassement, démolitions	51 117,50 €		
Réseaux divers	118 251,25 €		
Bordurations et revêtements	284 625,00 €		
Ouvrages divers	92 575,00 €		
Plantations	9 315,00 €		
<b>SOUS-TOTAL TRAVAUX</b>	<b>584 633,75 €</b>		
Imprévus (584 633,75 € X 5 %)	29 231,69 €	Part à charge Ville – 70 %	459 805,81 €
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>613 865,44 €</b>		
Mission de Maîtrise d'œuvre	40 000,00 €		
Divers frais (Publications marché, Etude de sol, ...)	3 000,00 €		
<b>TOTAL MISSIONS – DIVERS FRAIS</b>	<b>43 000,00 €</b>		
<b>COUT GLOBAL HORS TAXES DE L'OPERATION</b>	<b>656 865,44 €</b>	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>656 865,44 €</b>

000004

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 059-215902073-20230310-04\_2023-DE

S<sup>2</sup>LO

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

OUI L'EXPOSÉ DE MADAME LE MAIRE ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

VALIDE

- *Le projet concernant les TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE D'ESCAUTPONT / PHASE 1 – RESTRUCTURATION DE LA PLACE ROGER SALENGRO / PHASE 3 – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE HENRI DURRE »*

AUTORISE Madame le Maire à :

- *Présenter un dossier de demande de subvention D.E.T.R. 2023 pour l'opération « TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE D'ESCAUTPONT / PHASE 1 – RESTRUCTURATION DE LA PLACE ROGER SALENGRO / PHASE 3 – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE HENRI DURRE » pour un montant de 656 865,44 €.*
- *Signer tous les documents administratifs, juridiques et financiers concernant cette affaire.*

*SOLLICITE la subvention D.E.T.R. 2023, pour un montant de 197 059,63 €.*

*S'ENGAGE à financer, sous réserve de l'obtention des crédits, cette opération à hauteur de 459 805,81 €.*

*DIT que les crédits afférents à ce projet figureront au Budget Primitif 2023, compte n° 2151 /9258.*

*Fait en séance les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,*

*Le Maire,*



*J. LEGRAND-DELHAYE.*

*Les secrétaires de séance,*

M. PASSET

C. LATOUCHE